Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215600792-20260120-CM20260120D3-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

MAIRIE DE GUILLAC
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2026

Nombre de conseillers :
en exercice : 15
présents : 12
votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt janvier à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane ROUAULT, Maire.

Date de convocation : 13 janvier 2026

PRÉSENTS : MM./MMES., Stéphane ROUAULT, Thérèse MAINGUY, Didier GUILLOUËT, Philippe SALÉ, Gwénaël BROGARD, Loïc THORON, Jean-Michel HUET, Katell VINCENT, Anaïs CHEVALIER, Nathalie DACQUAIT, M. Frédéric LARROUY CASTERA, M. Paul de VAUCORBEIL, Brigitte KERAUTRET

Numéro :
CM20260120D3

EXCUSÉS :
M. Paul de VAUCORBEIL donne procuration à M. Gwénaël BROGARD
Mme Dominique CALMELS-BAROIN donne procuration Mme Brigitte KERAUTRET
Mme Pascaline GUYOT donne procuration à M. Philippe SALÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : *Mme Katell VINCENT*

_ _

Objet : Gestion des Bâtiments et autres biens : Travaux de voirie
Monsieur Gwénaël BROGARD, conseiller délégué à la voirie, présente un supplément concernant les travaux de voirie.
L'avenant s'élève à 2 108,00 € HT soit 2 529,60 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- **PRESENTS : 12**
- **VOTANTS : 15**
- **Abstentions : 0**
- **Suffrages exprimés : 15**
- **Majorité absolue : 8**
- **POUR : 15**
- **CONTRE : 0**

A l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE les travaux de voirie pour un montant total de 39 544,80 € HT**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette décision**

MAIRIE DE GUILLAC 56 (Morbihan)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Stéphane ROUAULT